

M. MACDONALD: J'ai dit que si les déclarations faites par le Dr Bruce et par l'ex-ministre de la Milice étaient exactes, il existait une sérieuse condition d'affaires et qu'une enquête devait être ouverte.

M. STEVENS: Alors, mon honorable ami ne parle pas d'après sa connaissance personnelle?

M. MACDONALD: J'ai seulement parlé comme l'a fait mon honorable ami, je n'ai pas été sur place et je n'ai pas vu les hôpitaux. J'ai parlé d'après le rapport du Dr Bruce.

M. STEVENS: Mon honorable ami a dit qu'il n'avait jamais vu le rapport du docteur Bruce, et pourtant il a l'audace de dire à la Chambre que les déclarations du docteur Bruce sont exactes à propos des conditions qui existent en France.

M. MACDONALD: Ce que j'ai dit à la Chambre, c'est que j'avais vu des comptes rendus de journaux au sujet du rapport du docteur Bruce.

M. STEVENS: Oh! il descend maintenant aux comptes rendus de journaux.

M. MACDONALD: Mon honorable ami n'a pas besoin d'être aussi agressif. Il ne peut pas dénaturer ce que j'ai dit, je ne le lui permettrai pas et il n'a pas besoin d'essayer.

M. STEVENS: Mon honorable ami est très brave, sur des rapports de journaux, il attaque le Gouvernement au sujet des hôpitaux en France et en Angleterre. Ma réponse est celle-ci: morts de maladie jusqu'à ce jour, 494 parmi les troupes d'outre-mer. Je ne m'inquiète absolument pas de ce que peut imaginer mon honorable ami, ou de ce qu'il a lu dans les journaux et où il prend ses renseignements. Je défie aucun pays de produire une statistique du service médical de son armée donnant une situation pareille. Je défie mon honorable ami de montrer des statistiques qui donneront des résultats aussi excellents ailleurs.

En fait, les services médicaux du Canada et de la Grande-Bretagne ont obtenu des résultats généraux qui peuvent soutenir honorablement la comparaison avec ceux des autres nations belligérantes. Le chiffre de la mortalité en cette Chambre, par suite de maladies—et j'aborde ce sujet avec tout le respect dont je suis capable, car plusieurs de nos collègues sont disparus de la scène,—a été plus élevé que dans les rangs de l'armée canadienne d'outre-mer depuis le début des hostilités. N'est-ce pas là un résultat qui appelle des félicita-

[M. Stevens.]

tions plutôt que les attaques injustifiables tombées des lèvres de mon honorable ami? Et de suite l'honorable député fait cette question: Est-ce là un bon moyen d'activer le recrutement? Le discours qu'il a prononcé est-il de nature à encourager l'enrôlement? Est-ce que des accusations qui sont basées sur des affirmations dénuées de tout appui, sur de simples rumeurs, sur des recits fantaisistes que mon honorable ami a glanés ici et là dans des journaux qu'il ne cite pas—d'ailleurs il se garderait bien de le faire,—sont de nature à aider au recrutement? En ce moment-ci tous tant que nous sommes, en cette enceinte et par tout le pays, le moins que l'on puisse exiger de nous, c'est que nous n'affirmions rien à la légère et sans sincérité. Avant de ne rien affirmer, nous devrions, il me semble, être en possession des faits susceptibles de motiver de justes récriminations justifiées, si toutefois des plaintes de cette nature doivent être formulées.

Mon honorable ami s'est ensuite livré aux attaques les plus violentes contre le Gouvernement parce qu'il serait intervenu dans la direction des affaires militaires: "J'ai entendu dire", a-t-il déclaré "qu'un particulier du nom de Gwatkin"—nous savons tous qu'il existe un gentilhomme qui se nomme le général Gwatkin—"j'ai entendu dire qu'il y a un particulier du nom de Gwatkin qui a la haute main sur toutes les affaires qui touchent à l'armée canadienne". Et l'honorable député d'ajouter aussitôt: "Se trouvera-t-il quelqu'un en cette enceinte parlementaire pour oser soutenir que ce monsieur a la haute main sur toutes les affaires ayant trait à l'armée du Canada?" Puis il a ensuite lancé une longue bordée d'injures à l'adresse du Gouvernement, parce que, selon lui, il n'a pas osé intervenir auprès du directeur des affaires militaires. Il a continué sur ce ton-là, se leurrant peut-être de l'espoir que nous oublierions ses paroles, chose qui s'est heureusement produite pour la majeure partie de ses remarques. Toutefois, un peu plus loin, l'honorable député a de nouveau attaqué le premier ministre parce qu'il n'est pas intervenu à l'époque où le 85ième régiment fut démembre. Mais, monsieur l'Orateur, le 85ième n'est pas le seul régiment qui ait été démembre. Les "Irish Rangers", le 121ième bataillon et une douzaine d'autres corps dont je pourrais citer les noms ont eu le même sort. Parce que le chef de l'Etat-major général a jugé à propos d'utiliser ces soldats en les versant sous forme de renforts aux régiments qui sont sur la ligne de feu, l'honorable député de Pictou